

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

allocation de fin de formation Question écrite n° 67027

## Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui faire connaître pour quelles raisons le décret d'application de la loi portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel du 17 juillet 2001 qui prévoit la création d'une allocation de fin de formation prenant le relais de l'allocation d'aide au retour à l'emploi à l'expiration des droits au titre de l'assurance chômage n'a pas encore paru et dans quel délai ce décret doit être publié au Journal officiel. Il y a urgence pour répondre aux attentes des demandeurs d'emploi qui ont débuté une action de formation.

## Données clés

Auteur: M. Jacques Le Nay

Circonscription: Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 67027 Rubrique : Formation professionnelle Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5723